ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Sages-femmes

Question écrite n° 37804

Texte de la question

M Jean Bardet attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la situation de la profession de sage-femme. Apres un concours d'entree difficile, trois et maintenant quatre ans d'etudes, de nombreuses jeunes femmes se trouvent, apres leur diplome, sans emploi. Cela, apres que leurs familles ont souvent consenti des sacrifices importants dans l'espoir de donner a leur enfant l'assise sociale qu'un diplome d'Etat leur faisait miroiter. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour remedier a cette situation qui preoccupe non seulement les membres de cette profession mais aussi l'ensemble du corps medical.

Données clés

Auteur : M. Bardet Jean
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37804
Rubrique : Professions medicales
Ministère interrogé : santé et famille
Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1107